Formes et potentialités de mobilité et de transports durables au sein du Pays Pyrénées Méditerranée

Présentation du 18 février 2014

Master 2 UHA 2013-2014

SOMMAIRE

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC

- Diagnostic des réseaux
- Diagnostic de l'offre de transports
- Diagnostic des flux

PARTIE 2 : PRECONISATIONS

- Amélioration de l'offre et de l'intermodalité des transports en commun
- Des solutions de développement du covoiturage
- Modes de déplacements doux
- Multimodalité des transports

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX

LE RÉSEAU ROUTIER

Autoroute A9

Les routes départementales

Les routes communales et intercommunales

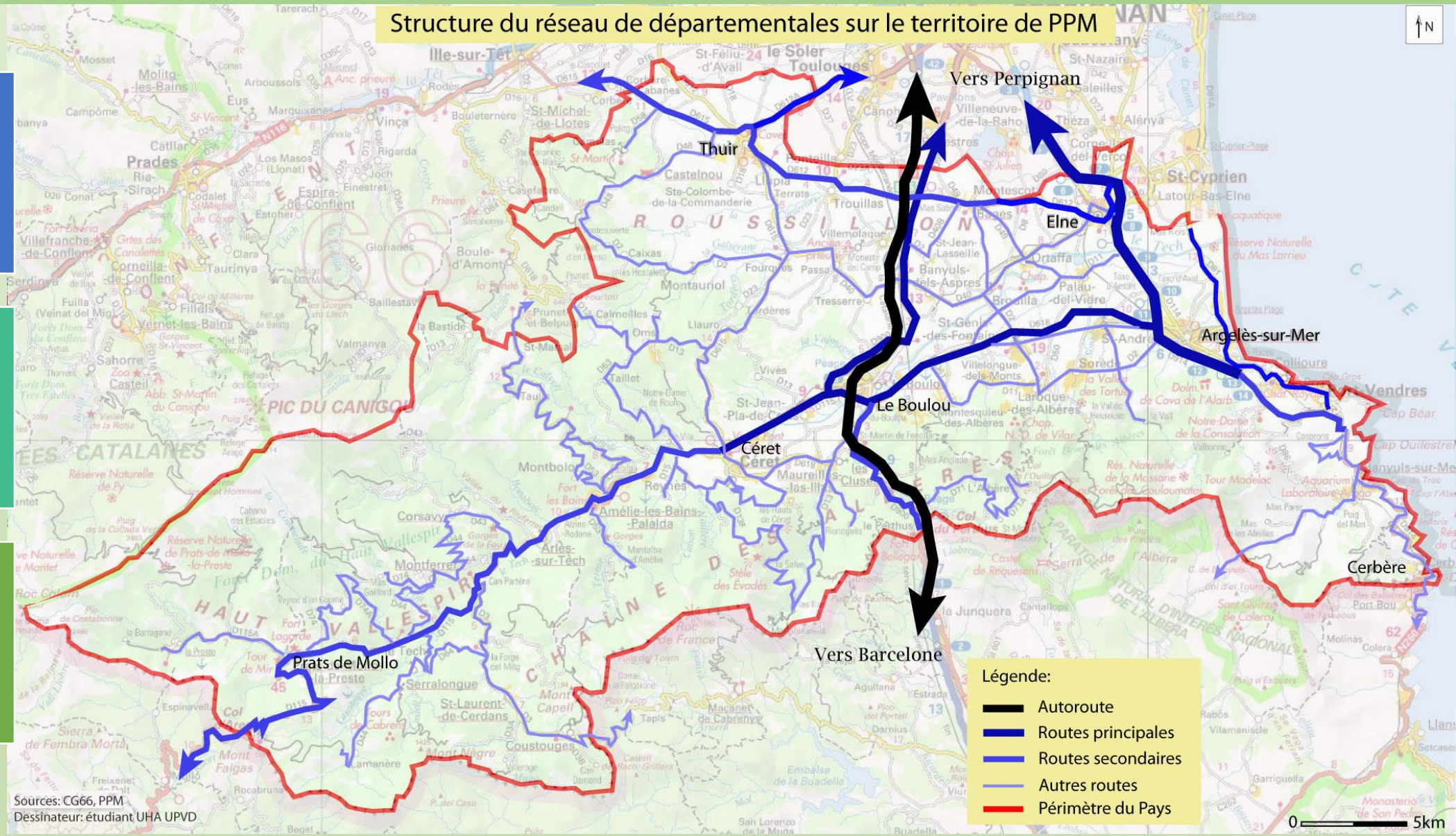

ATOUTS	FAIBLESSES
- Autoroute permettant de desservir rapidement ce territoire. - Bon maillage du réseau routier sur l'ensemble du territoire du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM). Il permet une bonne connexité entre l'ensemble des villes du territoire.	- Coût important des travaux d'élargissement des routes . - En période estivale : saturation du réseau littoral, transfrontalier et de l'autoroute.
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Possibilité de réaliser des nouveaux axes pour relier la vallée du Vallespir à la plaine du Roussillon. - Existence d'une aire d'autoroute « *Le Village Catalan* » sur la commune de Banyuls-Dels-Aspres.	- Peu de probabilité d'extension des axes routiers puisque le développement économique du département est faible. - Le réseau routier occasionne des pollutions sonores, visuelles, olfactives dégradant l'environnement.

Comment maitriser le réseau routier présent sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée pour permettre le développement des déplacements doux?

LE RÉSEAU CYCLABLE

Pirinexus

Véloroute 66

Voie verte

Eurovéloroute

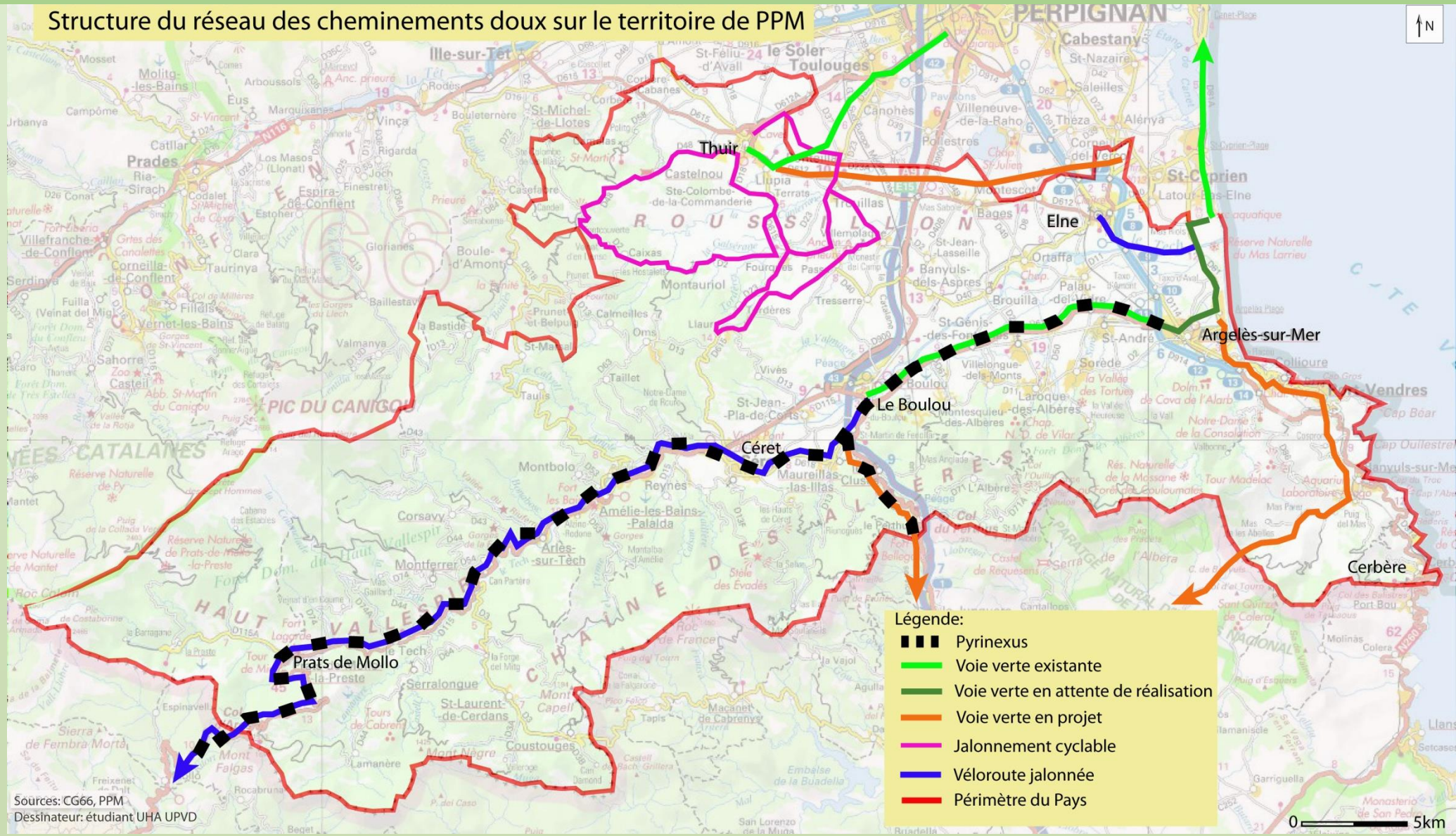

ATOUTS	FAIBLESSES
- Différentes échelles de pistes cyclables développées : européenne, départementale et locale avec une superposition entre elles.	- Absence de cartographie communale et de communication vers les administrés qui permettrait l'usage plus fréquent de ce réseau. - Réseau en évolution mais reste peu développé avec des interruptions de voies.
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Permet de réaliser des trajets courts en un minimum de temps et à moindre frais. - Limitation des gaz à effet de serre non négligeable.	- Niveau sécuritaire, enjeux de conciliation du réseau routier et cyclable.

Comment mettre en valeur le réseau cyclable existant et développer le nombre de pistes cyclables afin de favoriser les déplacements doux et l'essor touristique et économique ?

LE RÉSEAU FERROVIAIRE

Ligne Perpignan / Barcelone

Ligne Perpignan/ Cerbère

Ligne Elne/ Le Boulou

Ligne Le Boulou / Céret

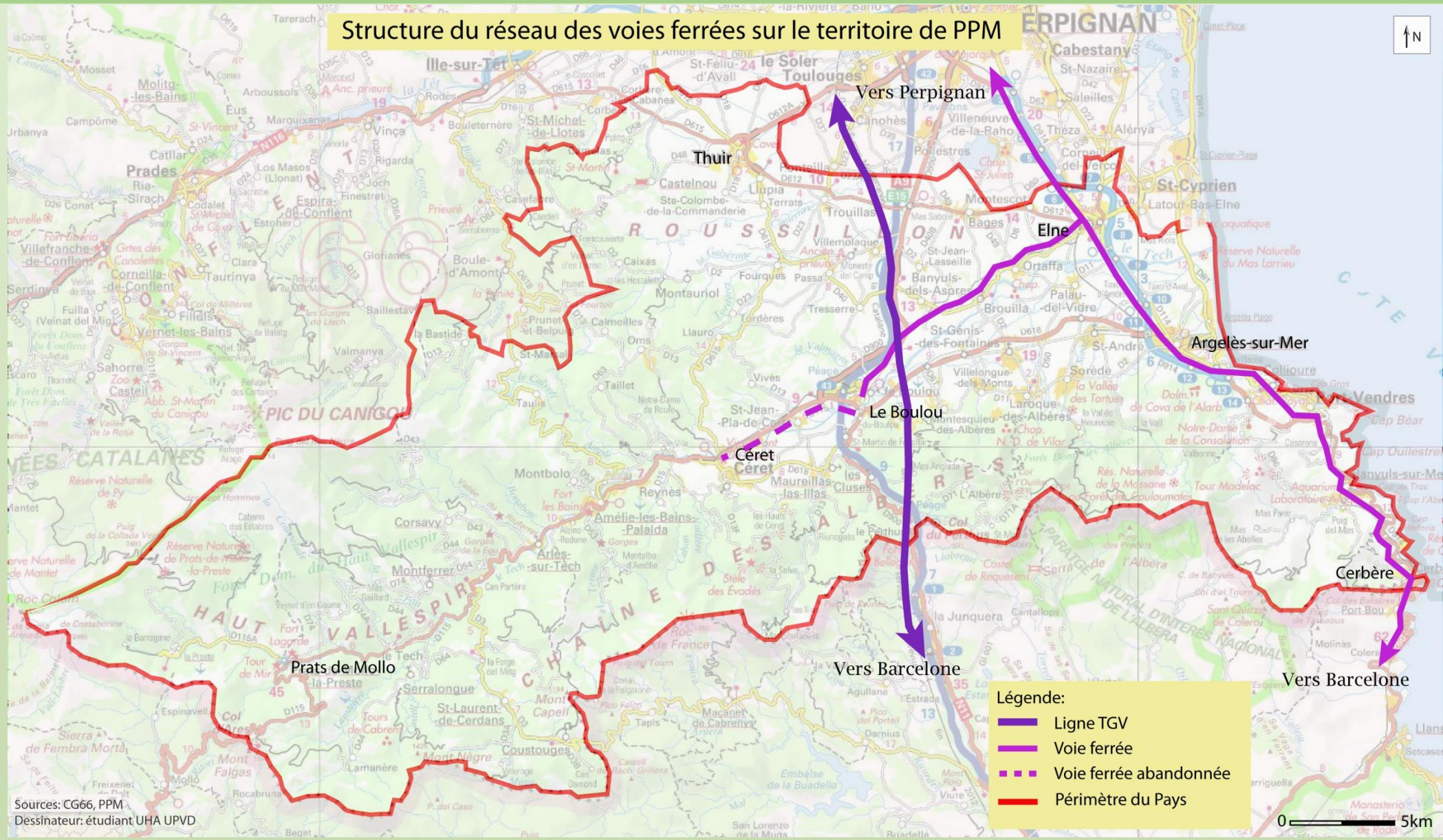

ATOUTS	FAIBLESSES
- Existence d'une Ligne du littorale Perpignan-Cerbère a un relatif succès, notamment en période estivale.	- Absence de maillage du territoire par le réseau ferré avec une inégalité de desserte entre les différentes communes du territoire.
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Possibilité d'aménager les anciennes voies ferrées pour drainer l'arrière-pays. - Certaines voies ferrées abandonnées pour être utilisées dans le cadre du réseau cyclable.	- Limite de l'accès à la mobilité pour les habitants de l'arrière pays.

Comment faire évoluer le réseau ferroviaire au profit de l'arrière-pays tout en réaménageant les anciennes voies et en consolidant le réseau existant ?

LES AIRES DE STATIONNEMENT ET DE COVOITURAGE

Aires de covoiturages improvisées

- Mas Sabole-Villemolaque
- Le Pont du Diable –Céret
- Echangeur du Boulou

Aires de covoiturages Réso 66 (Conseil Général)

- Argelès-sur-Mer
- Thuir
- Le Boulou

Parkings

- 95 parkings recensées
- 27 communes autour des axes principaux

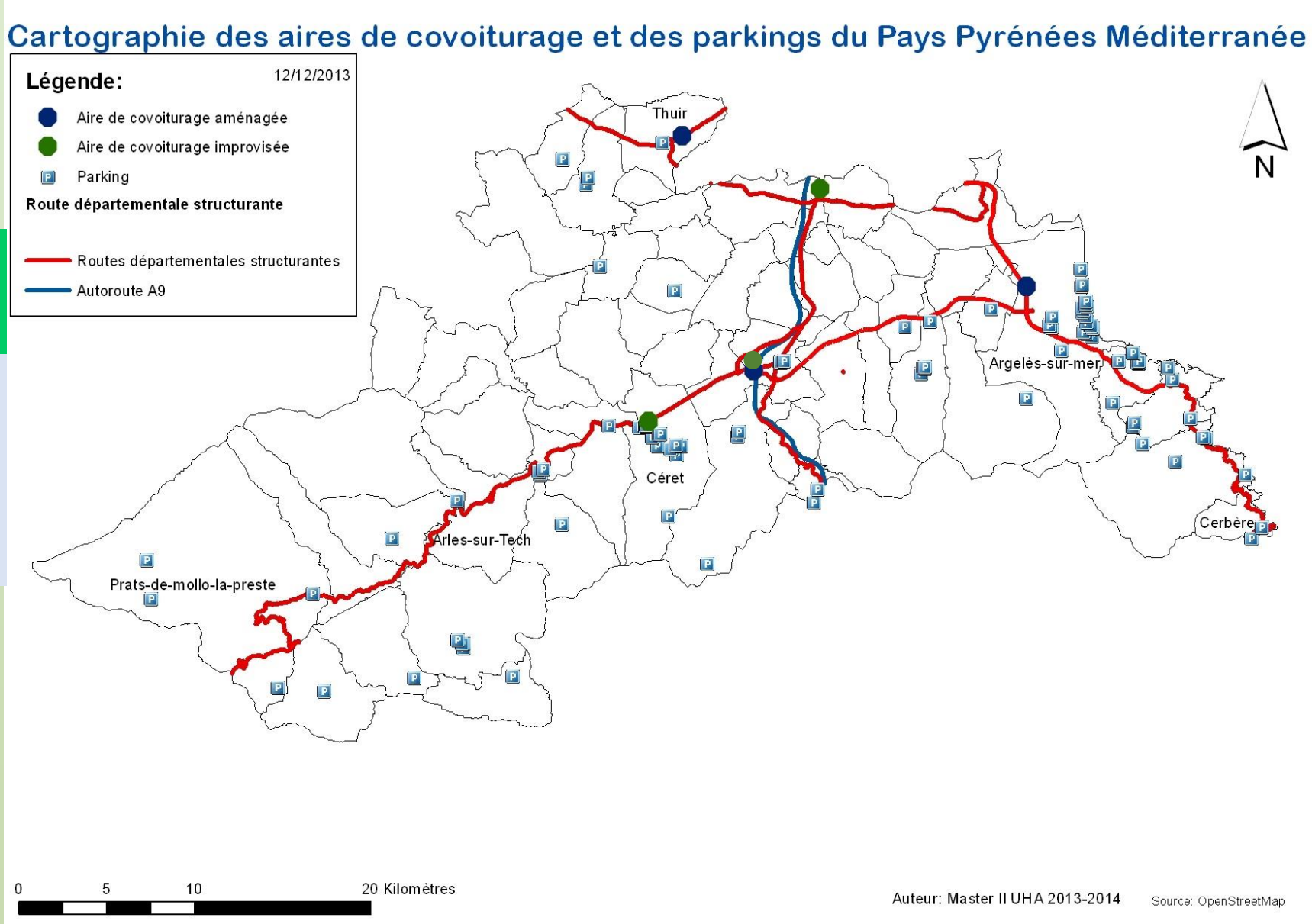

ATOUTS	FAIBLESSES
- Nombreux emplacements de parking permettant à terme de développer la localisation des aires de covoiturage ; 95 parkings sur 27 communes ont été recensés aujourd'hui.	- Les aires de covoiturage restent peu utilisées et souvent officieuses. - Les parkings peuvent être rapidement saturés notamment en période estivale; bien que les aires spontanées soient moins nombreuses que les aires aménagées
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Possibilité de développer des commerces et services à proximité des aires de covoiturage. - Un système de localisation de places libres sur les différents parkings des communes les plus fréquentées notamment en période estivale pourrait permettre une meilleure rotation des véhicules.	- Dans les aires de stationnement et de covoiturage, risque de dégradation causée par des personnes mal intentionnées.

Comment développer l'efficacité des aires de stationnement et de covoiturage afin de permettre les modes de déplacement multimodal ?

DIAGNOSTIC DE L’OFFRE DE TRANSPORT

L'OFFRE FERROVIAIRE

TER (Cerbère-Narbonne)

INTERCITÉS (Cerbère –Avignon / Paris)

RENFE (Perpignan/ Barcelone)

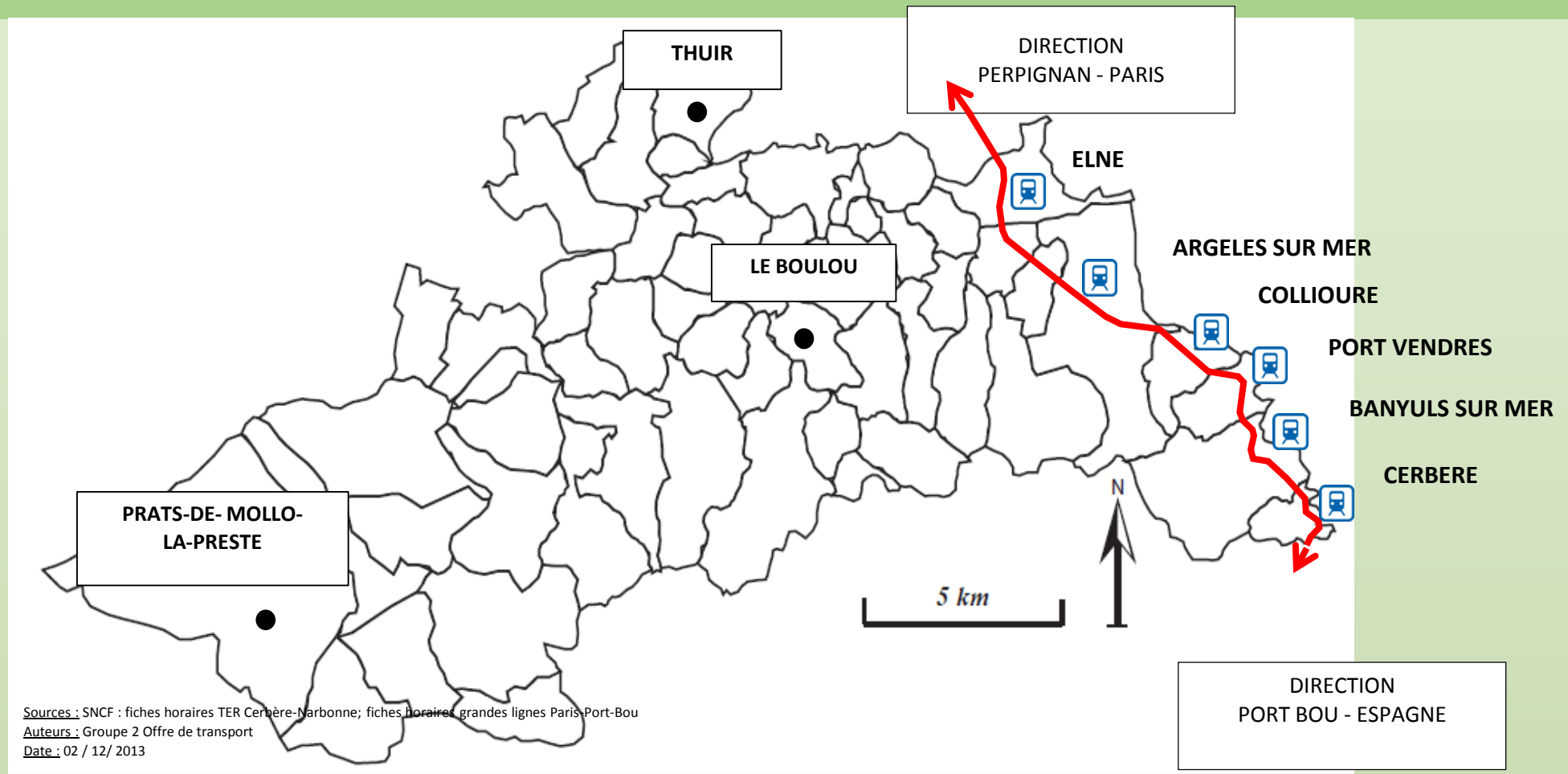

Sources : SNCF : fiches horaires TER Cerbère-Narbonne; fiches horaires grandes lignes Paris-Port-Bou
Auteurs : Groupe 2 Offre de transport
Date : 02 / 12/ 2013

Trajets	Nombre de trajets en semaine	Nombre de trajets le week-end	Amplitude horaires
Perpignan/ Cerbère	13	6	6h20 – 21h41
Cerbère / Perpignan	12	10	5h39 – 21h29

ATOUTS	FAIBLESSES
- Cadence régulière (toutes les heures). - Rapidité du trajet (liaison Cerbère-Perpignan en 35 minutes). - Possibilité de voyager avec son vélo.	- Une circulation essentiellement localisée sur le littoral. - Des horaires peu compatibles avec des pratiques quotidiennes.
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Rénovation des gares d'Elne et du Boulou. - Concevoir une offre attractive.	- Baisse de la fréquentation des lignes. - Coût d'entretien et de fonctionnement du matériel.

L'OFFRE DE BUS A 1€

Bilan

- 13 lignes régulières
- 1 ligne littorale saisonnière
- 135 arrêts répartis sur 58 communes
- 815 000 voyageurs transportés par an

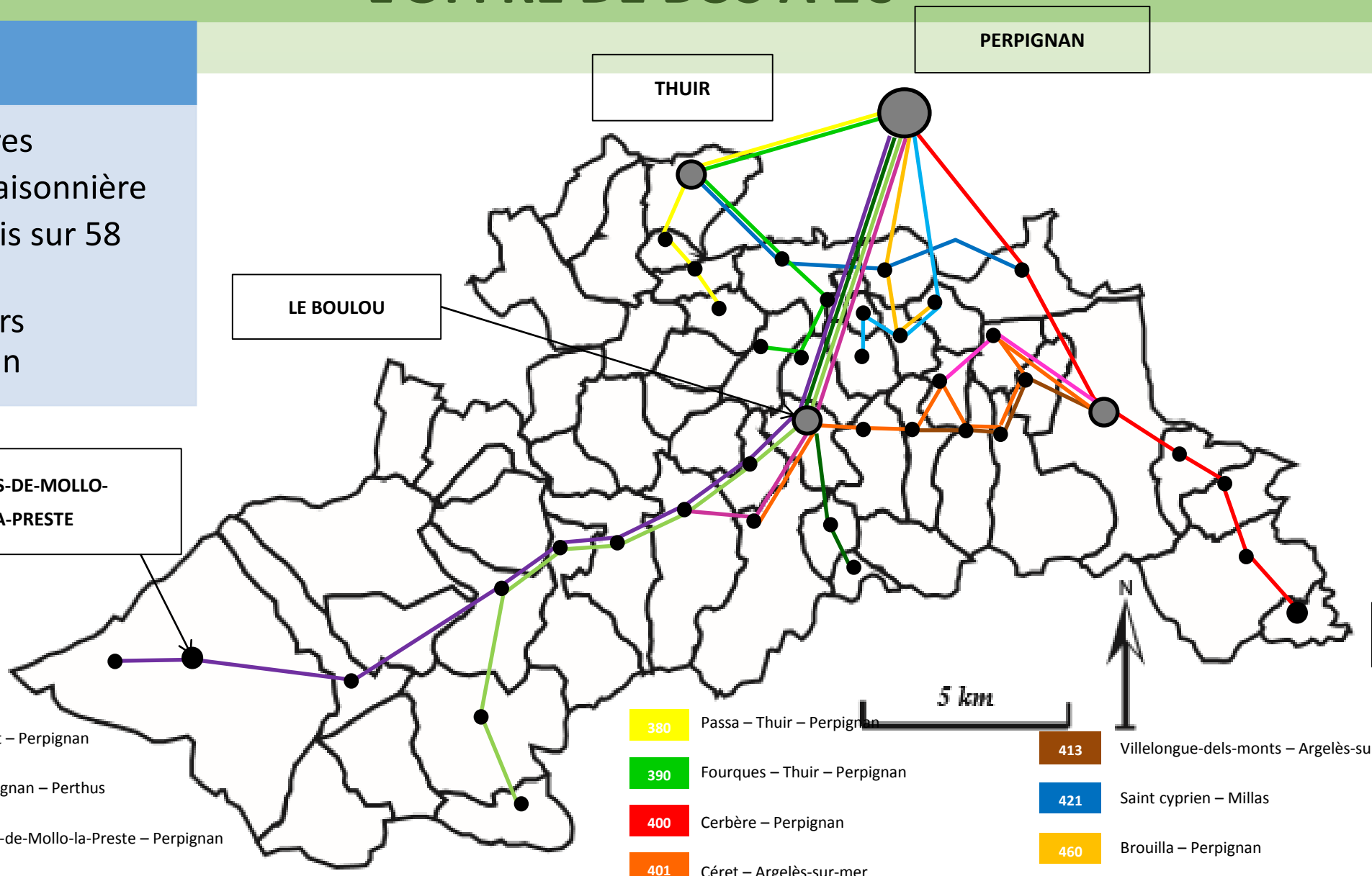

300	Céret – Perpignan
301	Perpignan – Perthus
340	Prats-de-Mollo-la-Preste – Perpignan
342	Coustouges – Perpignan
370	Banyuls dels aspres – Perpignan
380	Passa – Thuir – Perpignan
390	Fourques – Thuir – Perpignan
400	Cerbère – Perpignan
401	Céret – Argelès-sur-mer
412	Saint-génis-des-fontaines – Argelès-sur-mer – Perpignan
413	Villelongue-dels-monts – Argelès-sur-mer
421	Saint cyprien – Millas
460	Brouilla – Perpignan

Sources : Conseil général 66 : fiche horaires bus à 1€ Auteurs : Groupe 2 Offre de transport Date : 08 / 12/ 2013

Fréquence de passages

- 2/3 des communes desservies par des lignes régulières
- Service de transports à la demande disponible pour les petites communes

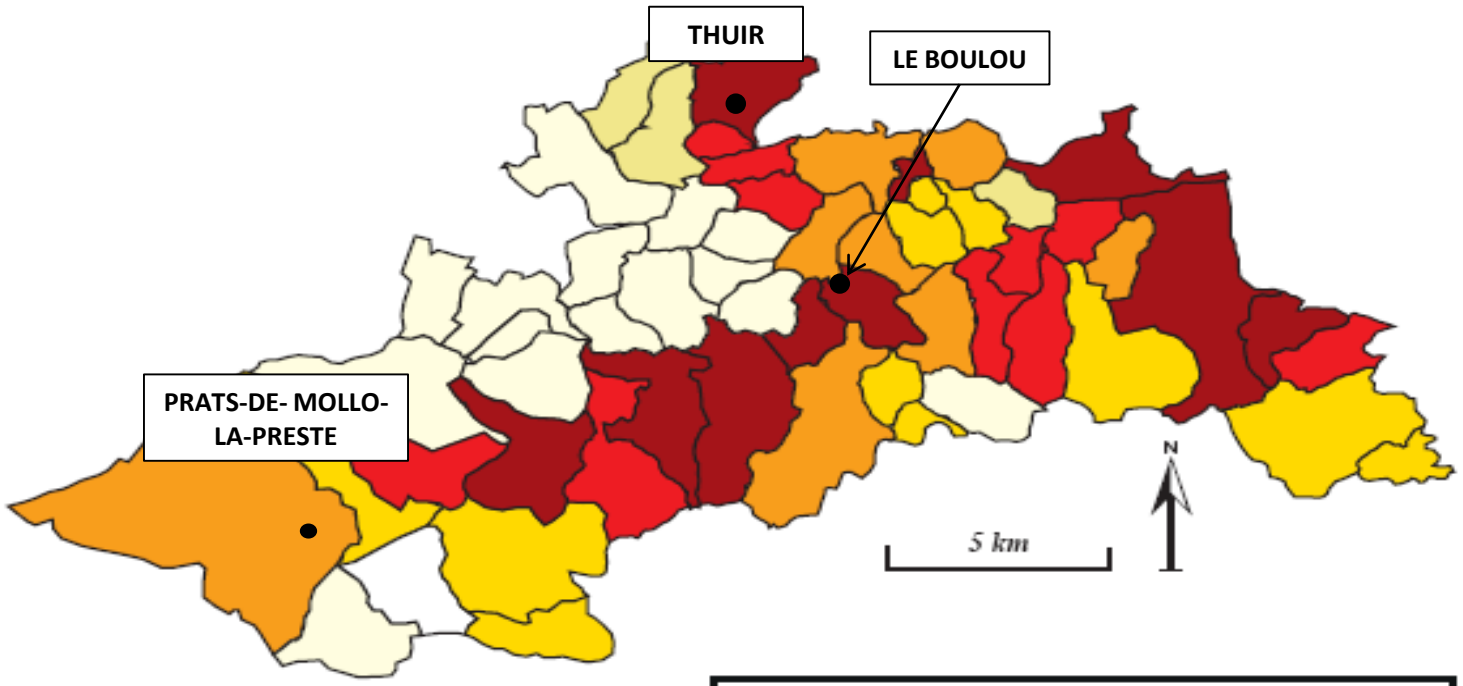

ATOUTS	FAIBLESSES
-Couverture totale du territoire. -Coût de déplacements faible. -Possibilité de transporter les vélos .	-Pas de corrélation offre/demande. - Confort relatif. - Inadaptation aux horaires de travail. - Manque de transversalité.
OPPORTUNITES	**MENACES**
-Flexibilité du tracé. -Adaptation des horaires aux usages quotidiens. -Reconversion du parc à l'énergie électrique.	-Fréquentation des lignes 370 (Banyuls-Dels-Aspres), 380 (Brouilla) et 460 (Passa) modestes et risque de non pérennité du service. -Coût d'entretien et de fonctionnement des lignes.

L'OFFRE DE DEPLACEMENTS DOUX

ATOUTS	FAIBLESSES
-Maillage des circulations cyclables en développement. - Des politiques transfrontalières coordonnées.	-Desserte en voies cyclables sur deux axes principaux. - Répartition inégale des services de location.
OPPORTUNITES	**MENACES**
-Mise en place d'une offre de vélos électriques. -Report modal encouragé par les politiques publiques.	-Distance très étendue. -Topographie difficile par endroits.

DIAGNOSTIC DES FLUX

ELNE ET SES POLES GENERATEURS DE DEPLACEMENTS

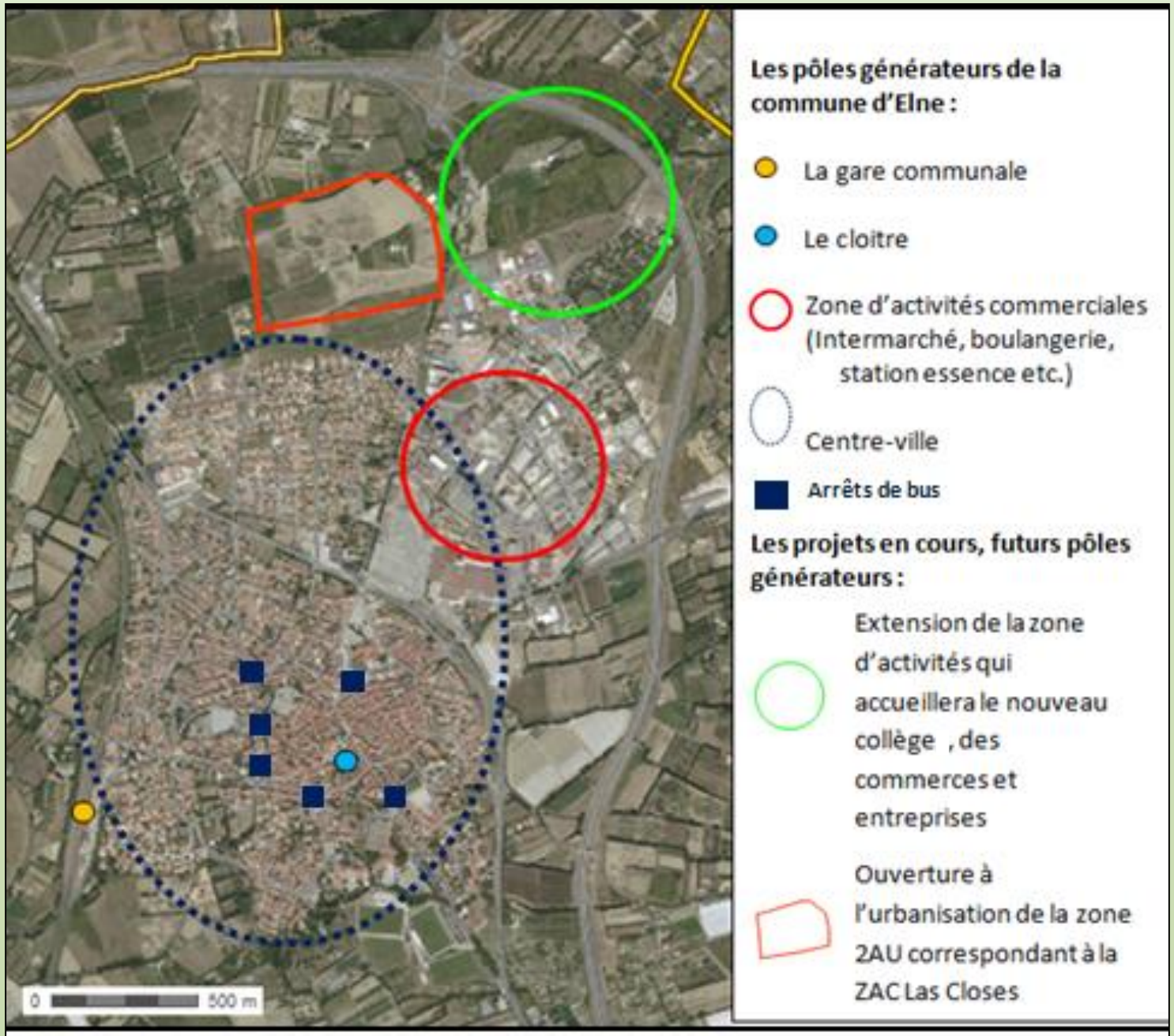

Source : www.géoportail.gouv.fr

ANALYSE DES DONNEES INSEE ET SNCF : LES FAITS MAJEURS

Flux Domicile-Travail

- Thuir, Argelès-sur-Mer et Elne
- + de 50% des flux domicile -travail
- Destination : Perpignan
- 123 000 Km/ jour
- 46 Km/ personne/ jour

Flux Domicile –Etudes

- Thuir, Le Boulou, Port-Vendres, Céret, Banyuls-sur-Mer
- + de 50% des flux domicile - études
- Destination : Perpignan
- 1 500 personnes/ jour
- 51/ Km/ personne/ jour

Fréquentation gares

- **Hors-Saison:** 2 500 à 6 000 personnes / mois
- **Saison estivale**:
- Argelès-sur-Mer et Collioure : x6
- Elne, Banyuls-sur-Mer : x2
- Port-Vendres : constant

LES ENQUETES PAR QUESTIONNAIRE

Objectif : Obtenir un échantillon représentatif de la population du Pays Pyrénées Méditerranée

Échantillon non-aléatoire

285 individus enquêtés

6 communes

Elne, Thuir, Céret, Argelès-sur-Mer, Cerbère, Saint-Laurent de Cerdans

Lieux stratégiques

Places publiques, gares, écoles, station service, espaces publiques

Heures et jours variés

Semaine / week-end en matinée / après-midi

RESULTATS DE L'ENQUETE

La voiture est le mode de transport le plus utilisé par les individus enquêtés

74.6 %

Leurs critères d'utilisation de la voiture sont :

La rapidité

L'indépendance

Le confort

Les non-automobilistes déclarent rencontrer des difficultés :

Inconfort

Insécurité

Fréquence non-adaptée des TEC

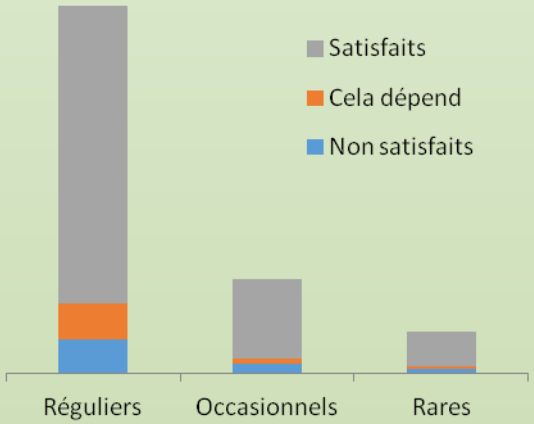

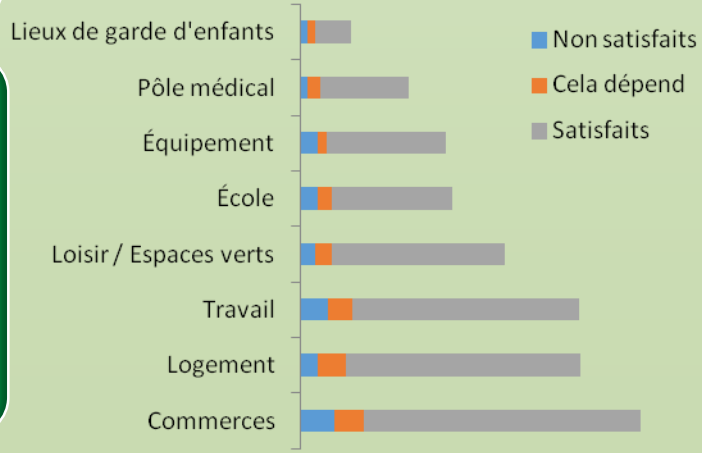

Les automobilistes sont satisfaits de l'usage qu'ils font de leur véhicule

80.6%

Les automobilistes qui utilisent régulièrement leur véhicule pour des **trajets inférieurs à 5km** sont entièrement **satisfaits** de cet usage.

58.3%

Les automobilistes utilisent leur véhicule pour se rendre dans des **lieux variés**, ils ont un **usage soutenu** de leur voiture et en sont **satisfaits**.

DIFFERENCES REMARQUABLES ENTRE 6 COMMUNES ENQUETEES

Mode de déplacement principal : **véhicule personnel motorisé**

→ Ce sont les Cerbériens qui se déplacent le plus à pied

Déplacements domicile-travail

→ 60% des habitants travaillent sur leur commune et 40% sur une autre commune

→
- Les Céretans travaillent moins souvent sur leur commune (40%)
- Les Thuirinois et Cerbériens travaillent plus souvent sur leur commune (90%)

50% des trajets domicile-travail se font en voiture

→ 70% pour les Illibériens

50% des habitants travaillant sur leur commune prennent leur voiture pour ce trajet

→ 65% pour les Thuirinois

PARTIE 2 : PRECONISATIONS

- Amélioration de l’offre et de l’intermodalité des transports en commun
- Des solutions de développement du covoiturage
- Modes de déplacements doux
- Multimodalité des transports

AMELIORATION DE L’OFFRE ET DE L’INTERMODALITE DES TRANSPORTS EN COMMUN

CONSTAT
Rapidité et confort pour les déplacements en voiture

OBJECTIF
Amélioration du réseau et de l'offre (rapidité et confort) afin qu'ils deviennent une réelle alternative à la voiture
Mise en place de la multimodalité

ACTION
10 fiches actions pré-opérationnelles

FICHE ACTION 1: Création d'un ticket mobilité	
Objectif poursuivi	Favoriser le déplacement multimodal : bus à 1€, TER, covoiturage, aire multimodal et stationnement
Description de l'action	Création d'un ticket de mobilité magnétique. Avec un seul de ce ticket, le déplacement sera permis pendant un temps donné. L'utilisation d'un bus, d'un ter et d'un stationnement est possible avec le même ticket.
Localisation de l'action	Ce ticket sera recevable sur l'ensemble du territoire du PPM et pourra être compatible avec le réseau TER de l'ensemble de la Région Languedoc-Roussillon.
Acteurs de l'action	- Conseil général - Région Languedoc Roussillon
Partenariat	PPM
Public visé par l'action	Voyageurs se déplaçant sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée et sur le territoire de la région Languedoc Roussillon.

Fiche-action 2 : Mise en place de navettes entre les centres-villes et les gares

Navettes aux heures où le trafic est le plus dense pour favoriser les déplacements domicile-travail

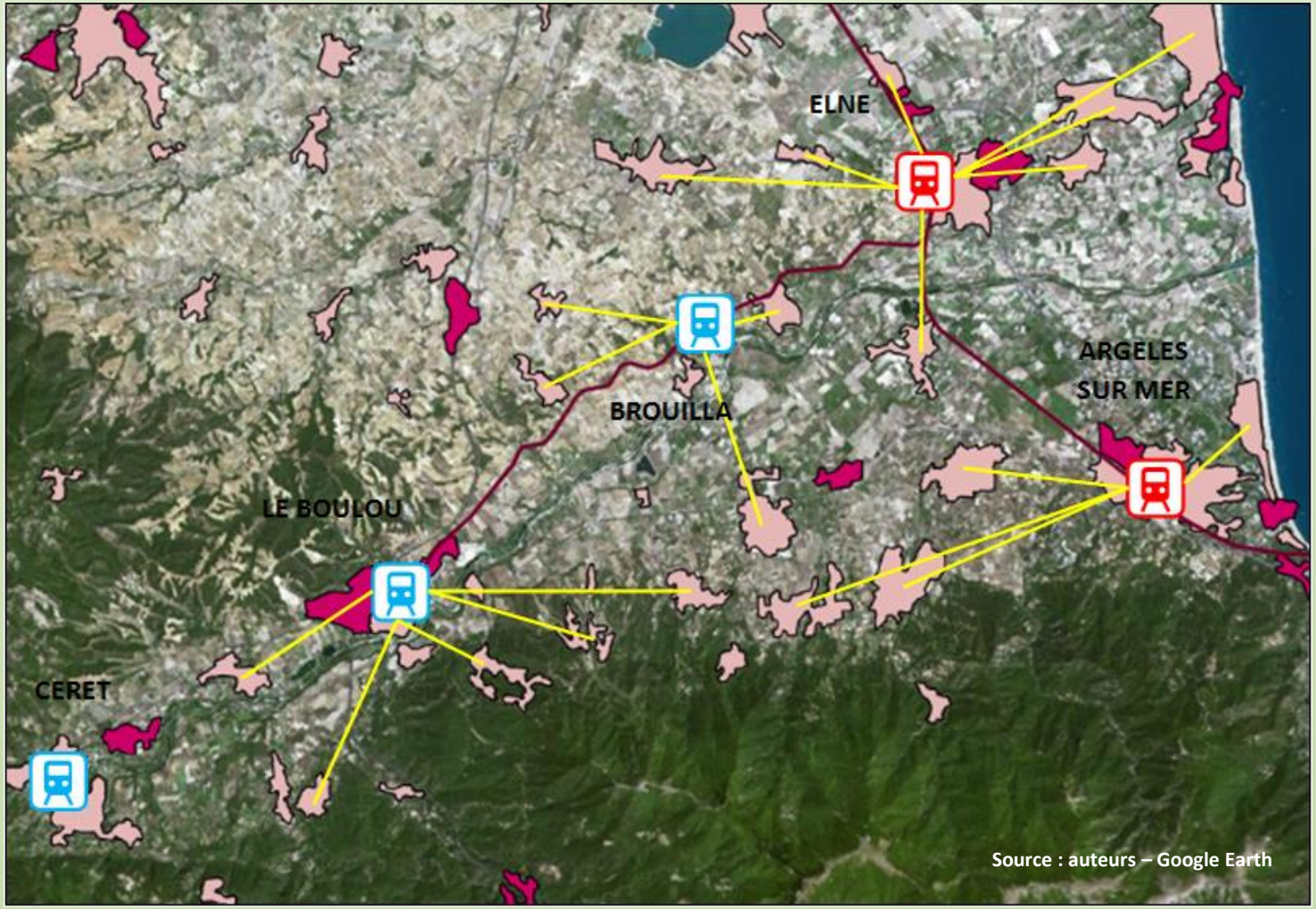

- Gares voyageur existantes
- Gares voyageur à créer
- Communes bénéficiant d'un service de navette
- Lignes de trains

Fiche-action 3: Renouvellement et amélioration de la flotte de bus en service

Borne relais 4G au sein des bus
Bus avec partie transport de marchandises

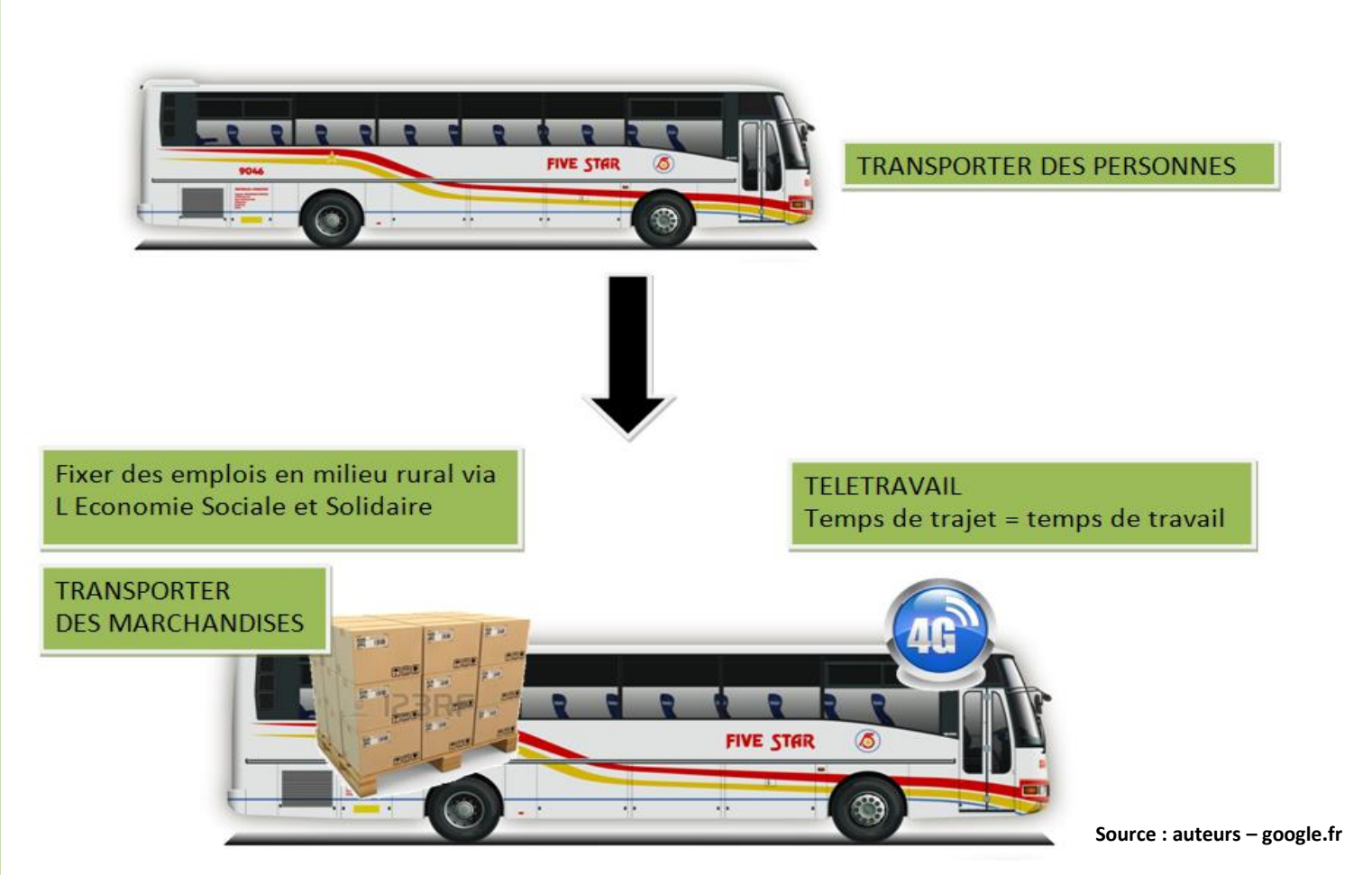

Source : auteurs – google.fr

Fiches-actions 4 et 5: Etendre le réseau et l'offre des Transports Express Régionaux

Prolonger la voie ferrée depuis Le Boulou jusqu'à Céret en passant par Saint-Jean-Pla-De-Corts en réhabilitant les anciennes voies ferrés déjà existantes dans le secteur.

Ouverture de la ligne de fret entre Elne et Le Boulou aux transports de voyageurs réguliers

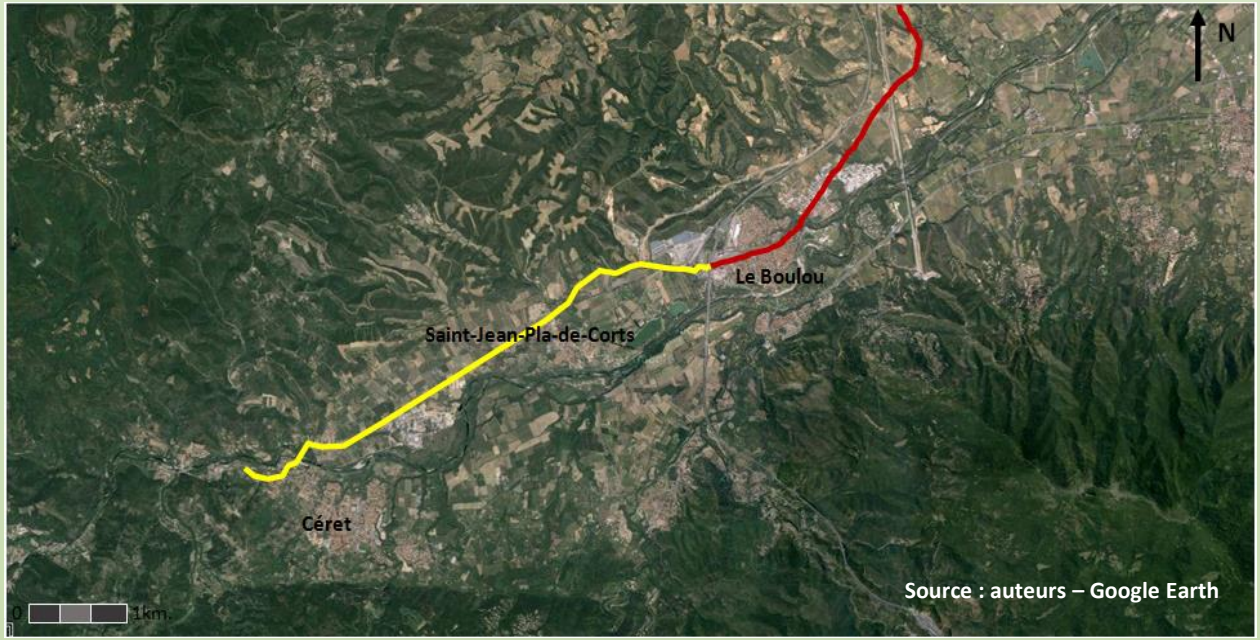

Source: Auteur

Ligne déjà existante

Anciennes voies à réhabiliter

Fiche-action 6: Sensibilisation à la mobilité durable

Création d'un site web afin de sensibiliser les habitants du PPM aux enjeux de la mobilité durable

http://master2uha.wix.com/mobilité-en-ppm

DES SOLUTIONS DE DEVELOPPEMENT DU COVOITURAGE

CONSTAT
1 covoiturage Réso 66
et 1 covoiturage
spontané

OBJECTIFS
Développement du réseau covoiturage
Requalification des sites existants

ACTION
10 fiches actions pré-opérationnelles

FICHE ACTION N°1: REQUALIFICATION DES SITES EXISTANTS SIGNALETIQUE	
Objectif poursuivi	Faciliter l'accès aux zones de covoiturage, clarifier le stationnement prévu.
Description de l'action	Formaliser les aires de covoiturage par la réalisation de marquage au sol, d'implantation éventuelle stop car, barrières, afin de réserver les emplacements aux covoitureurs + Implantation de panneaux de signalisation sur le site même et hors site spécifiant la localisation de celui-ci. 1e étape : Repérage et délimitation des zones de covoiturage improvisées 2e étape : Réalisation des travaux de marquage, implantation des panneaux
Localisation de l'action	Aires existantes (Thuir, Le Boulou, d'Argelès-sur-Mer) et Ainsi que les aires improvisées de : Céret, Villemolaque
Acteurs de l'action	Services techniques des communes, Intercommunalités, CG, PPM, Associations
Partenariat	ASF, Associations
Public visé	Covoitureurs et futurs covoitureurs

Communication

Signalétique

Schéma des aires de covoiturage

Expérimentation

Fiche-action 1 : Requalification des sites existants

Aménagement

- Favoriser le confort
- Sécuriser le site (vidéo surveillance, clôtures, gardiennage)
- Installer du mobilier urbain

Exemple d'abri de covoiturage

Exemple de panneau indiquant la zone

Signalétique

- Faciliter l'accès
- Formaliser les aires de covoiturage
- Implanter des panneaux de signalisation sur le site même et hors site

Communication

- Sensibiliser la population
- Campagne de publicité

Exemple d'Affiche

Fiches-actions 2 et 3 : Expérimentation et schéma des aires de covoiturage

CONSTAT
1 covoiturage Réso 66 et 1 covoiturage spontané

OBJECTIFS
Rationaliser, organiser et tester le dispositif de covoiturage

ACTION
Mise en place d'un comité de pilotage pour diriger la phase d'expérimentation + schéma

Expérimentation

- But: Tester la pratique du covoiturage
- Actions: Définir une méthode d'expérimentation

Schéma des aires de covoiturage

- But: Encourager le grand public à pratiquer le covoiturage +relayer localement les dispositifs de covoiturage existant
- Action :Réalisation d'une étude de faisabilité
- Mise en relation des différents covoitureurs
- Communication et sensibilisation à partir des réseaux

Fiche-action 2 : schéma des aires de covoiturage

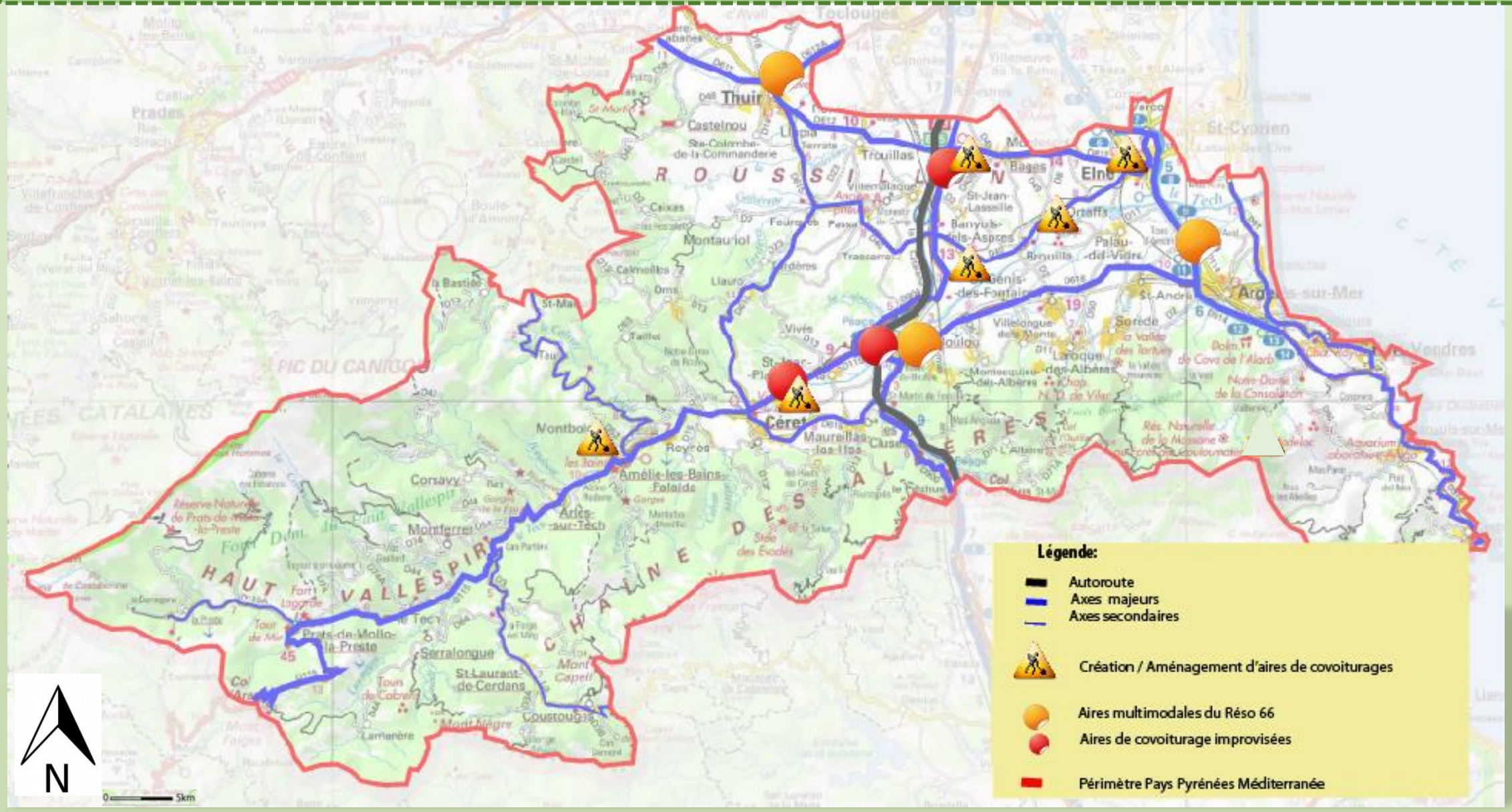

FACILITER L’ACCES AUX LIEUX D’EMPLOIS : L’EXEMPLE DES THERMES D’AMÉLIE-LES-BAINS

Échantillonnage :
Un lieu d'enquête : les Thermes d'Amélie-les-Bains
45 employés enquêtés sur 50 employés permanents (et 200 employés en période estivale).

Prééminence de la voiture

- Le **mode de transport le plus utilisé** pour 80% des individus enquêtés
- **1/4 des employés** ne sont **pas prêt à abandonner** ce mode de déplacement

Les critères d'utilisation de la voiture sont :

- **La rapidité**
- **Pas d'autres moyens de transport adaptés**
- **Accessibilité**

Les principaux obstacles rencontrés par les individus enquêtés sont :

- **Le manque de stationnement**
- **Le coût**
- **Le manque de rapidité**
- **La desserte non adaptée**

Fiche-action 1: Le covoiturage intra-entreprise

- Site internet de covoiturage intra entreprise
- Applications pour smartphones et tablettes
- Places de stationnement réservées
- Panneaux d'affichage
- Brochures d'informations

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX

Fiche-action 1: Création d'un guide méthodologique pour les déplacements cyclables

CONSTAT

Majorités des déplacements domicile-travail Vers PERPIGNAN

OBJECTIF

- Mieux connecter les communes aux points d'intermodalité
- Densifier le réseau de modes doux

ACTIONS

- Réalisation de liaisons douces sécurisées
- Amélioration de l'entreposage des vélos au niveau des nœuds d'intermodalité
- Conception d'un guide méthodologique pour la réalisation d'itinéraires à vélos

- Définitions
- Usagers visés
- Le tracé
- Les contraintes foncières et juridiques
- Les aménagements
- Les coûts
- La promotion

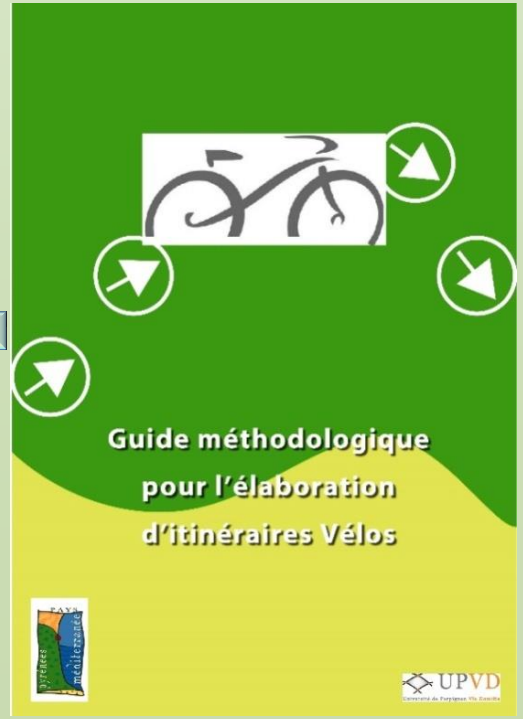

Fiche-action 2 : Proposition de déplacements doux et de points stratégiques sur la commune de Cerbère

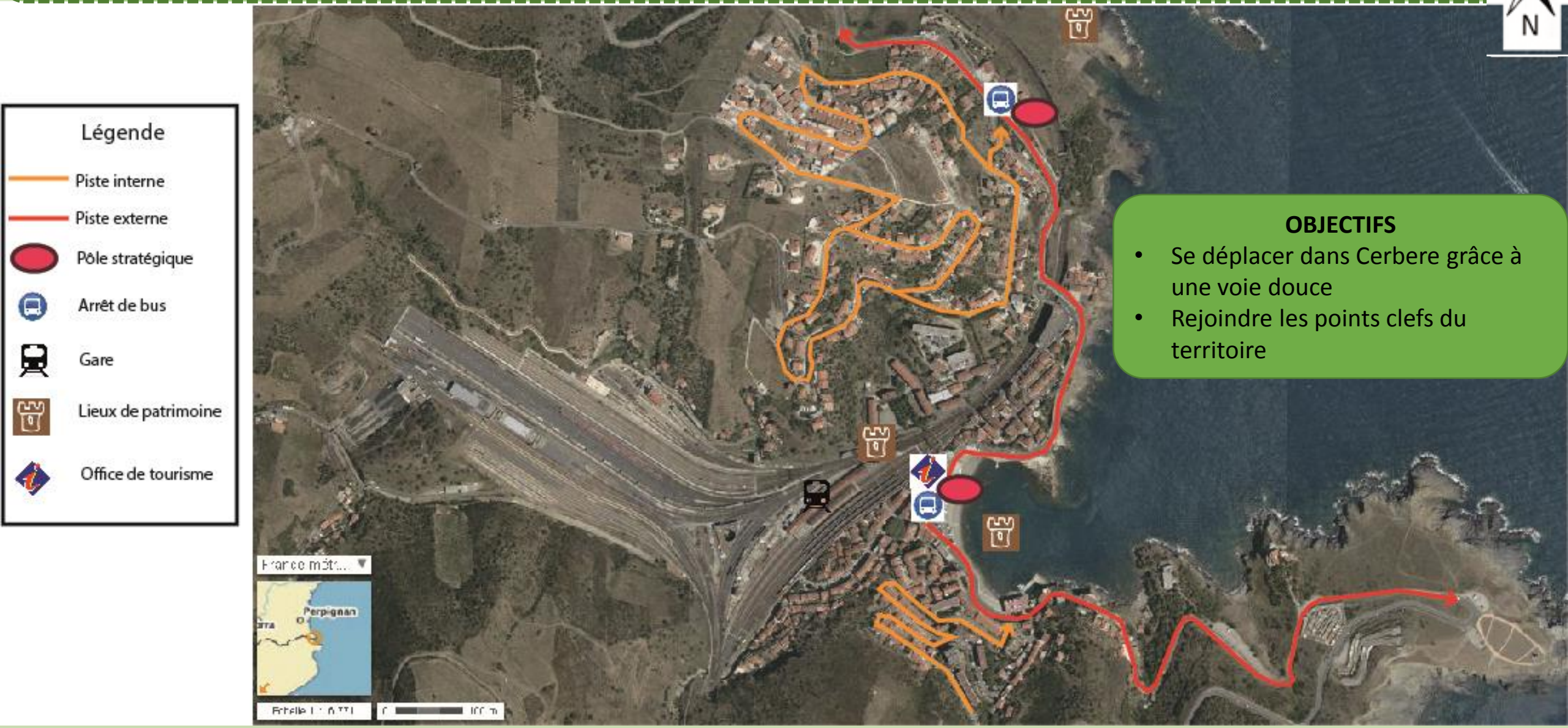

OBJECTIFS

- Se déplacer dans Cerbere grâce à une voie douce
- Rejoindre les points clefs du territoire

Fiche-action 3 : La sensibilisation aux modes de déplacements doux

Les plaquettes d'informations

Les animations et événements thématiques

Les Plans de Déplacement Entreprise

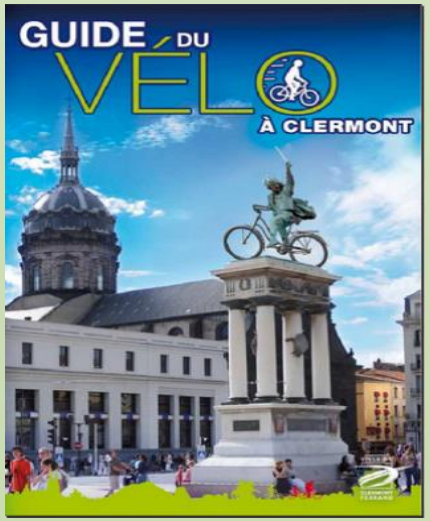

Les guides pédagogiques

Les sorties scolaires à vélo

Les bornes tactiles

Les sites internet

Fiche-action 3 : Les outils de sensibilisation par cibles de population

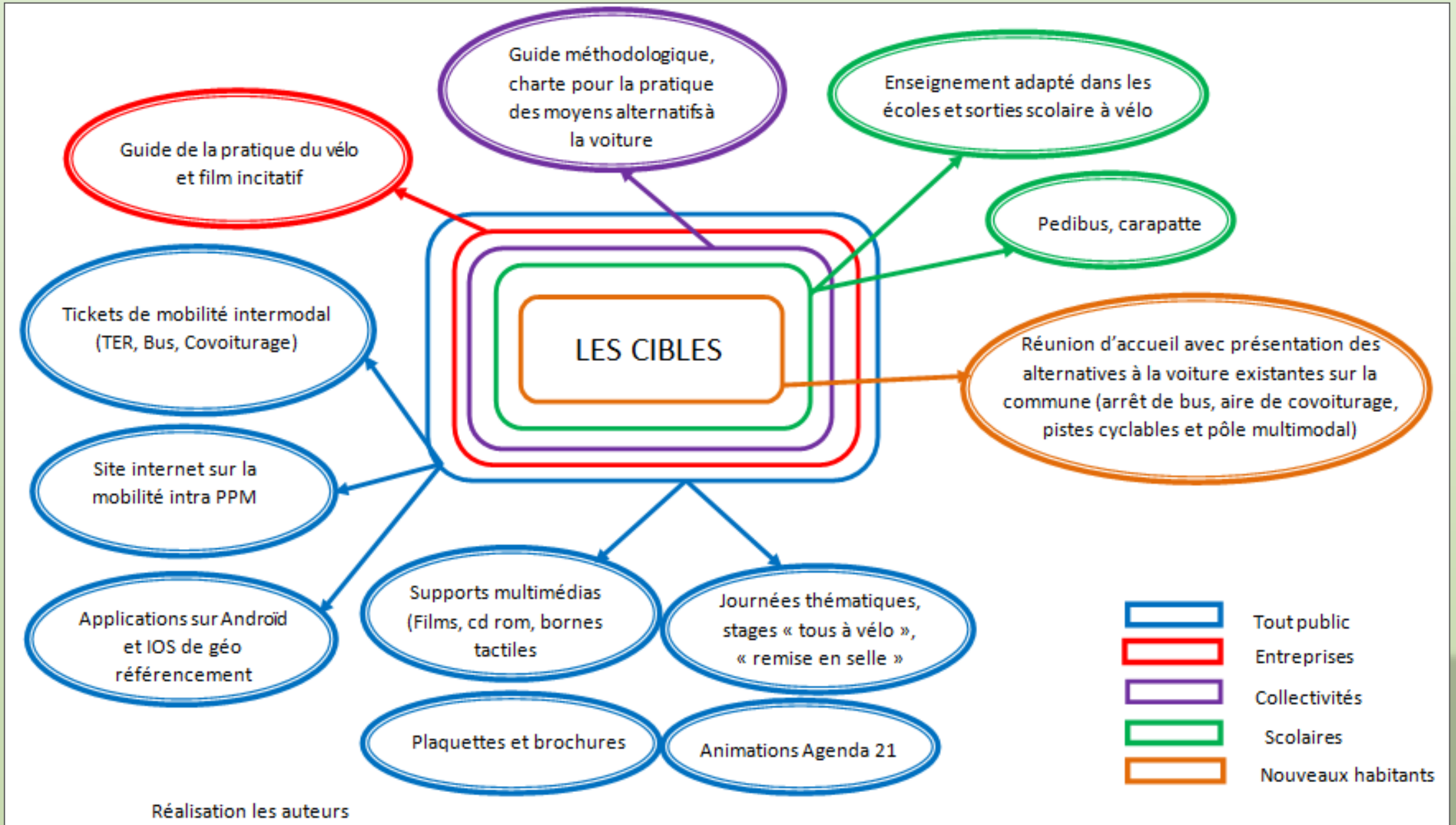

Réalisation les auteurs

LA MULTIMODALITE

Trains :

- Lignes existantes Perpignan – Cerbère et Perpignan Le Boulou
- Ligne Elne – Céret à rendre aux voyageurs
- Gares existantes
- Gares à créer

Nœuds multimodaux :

- Train, bus (navette, vélo et covoiturage)
- Nœud à créer : train, navette, bus, vélo, covoiturage
- Nœud à créer : vélo et covoiturage
- Réso 66, vélo, covoiturage, bus

Vélos :

- Voies vertes
- Voies vertes en attente de réalisation
- Véloroutes jalonnées
- Voies vertes en projet
- Jalonnement cyclable

Propositions d'aménagements futurs – Mise en place de la multimodalité

Merci de votre attention